

## Conférence de Dubaï sur les changements climatiques : Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023

Le Sommet mondial d'action pour le climat a réuni des Chefs d'État et de gouvernement. Plusieurs nouvelles promesses de financement ont été faites pour les pertes et préjudices, notamment par l'Italie et la France qui se sont engagées à hauteur de 100 millions EUR chacune. Dans le cadre des négociations, des discussions se sont déroulées tout au long de la journée sur le financement et le Bilan mondial (BM), parallèlement à une série d'autres consultations.

### Sommet mondial d'action pour le climat

Le Président des Émirats arabes unis, Mohamed ben Zayed Al Nahyan, a souligné l'engagement des Émirats arabes unis à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Il a annoncé la création d'un fonds de 30 milliards USD dédié aux solutions climatiques et conçu pour combler le déficit de financement et stimuler les investissements dans les énergies propres à l'horizon 2030.

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a instamment souhaité que le BM entraîne des réductions drastiques des émissions, qu'il mette fin à l'utilisation des énergies fossiles et accélère une transition juste et équitable. Il a également souligné que le BM devrait venir étayer la réforme des banques multilatérales de développement et montrer aux pays développés la façon de doubler le financement de l'adaptation.

Le roi Charles III du Royaume-Uni a appelé à combiner les financements publics et privés avec des outils novateurs tels que les garanties de risque et à s'assurer que les ressources soient affectées aux solutions les plus durables. Il a conseillé de forger une vision ambitieuse sur 100 ans, fondée sur la diversité et sur des solutions cohérentes à long terme.

Le Président du Brésil, Luiz Inácio Lula da Silva, a déploré que les inégalités aggravent à la fois la perte de confiance dans le multilatéralisme et les effets des changements climatiques. Il a souligné l'engagement du Brésil à inverser la tendance lors de la CdP 30, en montrant notamment l'exemple au travers d'objectifs nationaux ambitieux en matière de climat, tels que ;a cible de déforestation zéro d'ici 2030.

Isabel Prestes Da Fonseca, cofondatrice de l'Instituto Zág, a appelé à protéger la nature et les peuples autochtones grâce à des solutions fondées sur la nature.

Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a souligné qu'en cette année de tous les records de chaleur, les changements climatiques touchent tout le monde et transcendent les cycles politiques électoraux.

Le Premier ministre indien Narendra Modi a déclaré que l'Inde était l'un des rares pays en bonne voie pour atteindre les objectifs de sa Contribution déterminée au niveau national (CDN). Il a appelé à un partage équitable du budget carbone mondial.

Dennis Francis, Président de l'Assemblée générale des Nations Unies lors de sa soixante-dix-huitième session, a évoqué la réalité de l'élévation du niveau de la mer pour les petits États insulaires, la qualifiant de « résultat incontestable de nos actions ou inactions ». Il a souligné que les outils permettant de faire face à la crise sont déjà disponibles.

### Atténuation

**Programme de travail de Charm el-Cheikh sur le relèvement du niveau d'ambition en matière d'atténuation et l'application des mesures correspondantes :** Lors de consultations informelles, les Co-facilitateurs Kay Harrison (Nouvelle-Zélande) et Carlos Fuller (Belize) ont invité les Parties à exprimer leurs points de vue.

Les Parties ont estimé que la décision devrait contenir une réflexion sur la première année du programme de travail et identifier les domaines à améliorer, tels que la participation d'experts et l'élargissement de la portée des dialogues pour inclure davantage de secteurs. Certaines Parties ont appelé à l'organisation de dialogues régionaux. D'autres ont déclaré que le programme de travail a été conçu pour être mondial et que, même si les régions peuvent organiser des dialogues régionaux, ceux-ci ne devraient pas faire partie du programme de travail ni être inclus dans ses rapports.

Concernant la marche à suivre, de nombreuses Parties ont appelé à un texte identifiant les opportunités pour élever le niveau d'ambition en matière d'atténuation conformément à l'objectif de 1,5°C fixé par l'Accord de Paris, ainsi que des solutions pratiques pour aider les Parties à mettre en œuvre cette ambition accrue. Plusieurs ont appelé à un « résultat fort » établissant un plan clair pour rester en-deçà de la limite de 1,5°C.

Certaines Parties ont demandé d'inclure des appels à la transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables, à éliminer les subventions dont bénéficient les énergies fossiles, à franchir un pic d'émissions mondiales d'ici 2025 et à atteindre l'objectif zéro émission nette à l'horizon 2050. D'autres Parties se sont opposées à cette approche, en estimant que le programme de travail n'en est qu'à ses balbutiements. Elles ont suggéré que la décision soit centrée sur une réflexion au sujet de la première année de mise en œuvre et sur la manière d'améliorer le programme de travail. Plusieurs se sont également opposées

aux tentatives d'utiliser le programme de travail pour imposer de nouveaux objectifs aux pays en développement, en soulignant le langage convenu dans la décision qui a établi le programme de travail.

De nombreuses Parties ont souligné les liens entre le programme de travail et le BM, et ont déclaré que le programme de travail peut être utilisé comme mécanisme de suivi du BM. D'autres Parties ont encouragé à éviter les doubles emplois.

Les Parties n'ont pas pu s'entendre sur un mandat permettant aux Co-facilitateurs de produire un projet de texte. Les Co-facilitateurs rendront compte des discussions aux Présidences des SB et solliciteront leurs conseils quant à la marche à suivre.

**Programme de travail sur la transition juste :** Lors de consultations informelles co-animées par Selam Abeb (Éthiopie) et Luisa Roelke (Allemagne), plusieurs Parties ont exprimé le désir de lancer le programme de travail au cours de cette réunion. Des points de vue divergents ont été exprimés sur la question de savoir si le programme de travail doit aborder les méthodes d'une transition juste ou s'il existe plusieurs transitions justes à prendre en compte. Alors que certains ont souligné l'importance des actions appliquées ou déterminées au niveau national, d'autres ont appelé à prendre en compte les aspects internationaux. De nombreux pays en développement ont mis en avant leur situation nationale et un groupe a appelé à l'équité, à appliquer le principe de responsabilités communes mais différenciées et capacités respectives (CBDR-RC) et à traiter la question des mesures unilatérales.

Concernant les délais, il a été question d'un programme de deux ou trois ans, avec une éventuelle possibilité de renouvellement, et d'un programme illimité dans le temps. De nombreuses idées de modalités ont été suggérées, notamment des ateliers et des documents techniques. Beaucoup ont soutenu la réunion conjointe du programme de travail sous l'égide du SBI et du SBSTA. Beaucoup ont observé que ce programme de travail pourrait éclairer le prochain BM et, en fonction du calendrier du programme, les BM ultérieurs. Les consultations informelles se poursuivront.

**Questions relatives à l'article 6 : Directives concernant le paragraphe 2 de l'article 6 de l'Accord de Paris (démarches concertées) :** Lors des consultations informelles, les Co-facilitateurs Maria Al Jishi (Arabie saoudite) et Peer Stiansen (Norvège) ont invité les Parties à émettre leurs commentaires sur le document informel de la Présidence du SBSTA et leur ont par ailleurs demandé d'indiquer si leurs points de vue n'étaient pas repris dans le document et à quel endroit. Les Parties ont mis en exergue les aspects liés aux circonstances particulières des pays les moins avancés (PMA), la nécessité de définir les « démarches concertées », ainsi que le calendrier et le contenu des soumissions et autorisations annuelles.

### **Pertes et préjudices**

**Rapport du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques (WIM) :** Dans une discussion co-animée par Cornelia Jäger (Autriche), les délégués ont commencé leurs consultations informelles en se penchant sur le rapport du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie (WIM). Un délégué a signalé que cette journée marquait le dixième anniversaire de la création du WIM. De nombreuses délégations ont exprimé leur soutien au rapport ainsi que leur volonté de l'accueillir favorablement. Au cours des dernières minutes de la session, un pays s'est opposé à l'accueil favorable du rapport et la déléguée a déclaré qu'elle fournirait ultérieurement de plus amples commentaires sur ses

préoccupations. Le groupe poursuivra ses délibérations sur le projet de conclusions des Co-facilitateurs à sa prochaine session.

**Réseau de Santiago :** Dans un débat co-animé par Lucas di Pietro (Argentine), les délégués avaient la charge de mener à bien le mandat laissé en suspens à la SB 58 consistant à recommander un hôte pour le réseau de Santiago. Plusieurs délégations de pays en développement ont indiqué qu'elles travaillent sur une proposition unifiée qu'elles souhaitent utiliser comme base de discussion. Quelques pays développés ont noté leur préférence pour la note informelle de la SB 58. Les consultations informelles se poursuivront.

### **Financement**

**Financement à long terme :** Les discussions se sont ouvertes au sein d'un groupe de contact coprésidé par Carlos Fuller (Belize). Les délégués sont convenus qu'il est important de poursuivre le suivi des avancées sur l'engagement de 100 milliards USD jusqu'en 2027, compte tenu du décalage de deux ans dans la disponibilité des données. Les pays en développement ont déploré que l'objectif n'ait pas été atteint en 2021. De nombreux pays développés ont appelé à reconnaître les évaluations récentes sur la trajectoire positive du financement climatique ainsi que les engagements pris à Dubaï. Plusieurs groupes de pays en développement ont reconnu des tendances positives et ont salué les engagements, en soulignant toutefois que les décisions ne sauraient être fondées sur des estimations. La SUISSE et l'UE ont indiqué qu'elles ont respectivement dépassé et contribué équitablement au financement climatique, et le GROUPE AFRICAÏN a souligné la pertinence des informations relatives au partage de la charge. D'autres points soulevés concernaient un espace réservé pour la définition du financement climatique et un accès facilité aux financements bilatéraux et privés. Le Coprésident Fuller a appelé à présenter des soumissions écrites en vue de préparer le projet de texte. Les discussions se poursuivront dans le cadre de consultations informelles.

**Comité permanent du financement (CPF) :** Les discussions se sont ouvertes au sein d'un groupe de contact co-présidé par Ali Waqas (Pakistan) et Apollonia Miola (UE), qui ont tous deux rappelé au groupe que son objectif est non seulement de discuter des différents rapports du CPF, mais également d'examiner trois questions que les Parties ont décidé de ne pas inscrire à l'ordre du jour. Plusieurs groupes de pays en développement ont demandé des délais suffisants et un calendrier clair pour discuter de tous les rapports et questions, et le GROUPE AFRICAÏN a souligné le besoin de discussions plutôt que de soumissions, en particulier sur l'Article 2.1(c) de l'Accord de Paris (rendre les flux financiers cohérents avec une trajectoire vers une sobriété des émissions de GES et un développement résilient au climat).

Au sujet de la définition du financement climatique, le GROUPE ARABE et le GROUPE DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ANIMÉS DU MÊME ESPRIT (LMDC) ont appelé le CPF à mettre à jour sa définition opérationnelle. L'ALLIANCE INDÉPENDANTE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC) a mis en avant l'examen du concept de capacité adaptative.

Au sujet du doublement du financement de l'adaptation, le GROUPE D'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE) a mis l'accent sur le libellé relatif aux lignes de base, et les PMA ont également signalé les sources d'information et les valeurs cibles. Le GROUPE ARABE a plaidé pour un programme de travail sur le doublement du financement de l'adaptation.

Au sujet de l'Article 2.1(c), le GROUPE ARABE a exprimé ses inquiétudes concernant, entre autres, l'augmentation des coûts

du capital liés à l'évaluation des risques climatiques. L'AILAC a déploré le déséquilibre entre l'atténuation et l'adaptation. Le GIE a appelé à établir un programme de travail pour élaborer des recommandations visant à faciliter l'accès au capital et à éviter le « greenwashing », entre autres.

**Deuxième examen des fonctions du SCF :** Les Parties ont abordé cette question lors de consultations informelles co-animées par Ali Waqas (Pakistan) et Apollonia Miola (UE), mais n'ont pas pu se mettre d'accord sur la marche à suivre. Le désaccord portait sur la question de savoir si la CMA doit confirmer la décision de la CdP ou s'il convient d'élaborer des points de fond distincts, plusieurs pays en développement s'opposant à l'idée d'une parité entre les deux organes de supervision du CPF.

**Nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l'action climatique:** Les discussions se sont ouvertes dans un groupe de contact co-présidé par Gabriela Blatter (Suisse). Les délégués étaient globalement d'accord dans leurs attentes vis-à-vis de la décision qui sera adoptée par la CMA 5. Ils ont appelé à reconnaître le travail entrepris jusqu'à présent, en particulier par les Co-présidents de l'exercice 2023 du programme de travail spécial. Les délégués sont en outre convenus de passer en mode négociation tout en soulignant l'importance de la contribution des parties prenantes et de l'ouverture aux observateurs. Certains ont suggéré un rôle pour le SBI, et les délégués ont également souligné la nécessité de « sensibiliser » les ministres, notamment par la nomination précoce de ministres co-facilitateurs. Ils sont convenus que la décision devrait évoquer les progrès substantiels, certains groupes et Parties mettant en lumière les délais, les dispositions relatives à la transparence et la structure multi-niveaux de l'objectif.

### **Bilan mondial**

**Premier bilan mondial :** Au cours des discussions du groupe de contact, les Co-facilitateurs Alison Campbell (Royaume-Uni) et Joseph Teo (Singapour) ont présenté « l'outil » développé du jour au lendemain, en affirmant qu'il s'appuie sur le texte convenu existant lorsque cela est possible et comprend des espaces réservés pour les questions suggérées par les Parties. Les PMA, l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), le GIE, l'UE, le GROUPE AFRICAÏN, le BRESIL, les ÉTATS-UNIS, le JAPON et le CANADA, entre autres, ont considéré l'outil comme une base viable pour les négociations. Les LMDC ont suggéré que des versions successives, sous la forme de compilations de points de vue, pourraient constituer une meilleure base de négociation. Le BRESIL a rappelé qu'il était entendu que le point de l'ordre du jour proposé, mais supprimé, sur la Mission 1.5 serait discuté ici.

Les Parties ont ensuite identifié les éléments qui leur semblaient manquants ou nécessitant une élaboration plus approfondie. Certaines Parties ont suggéré des options « sans texte » pour les questions identifiées comme requérant une discussion, mais sur lesquelles il pourrait ne pas y avoir d'accord, comme les mesures unilatérales.

Concernant le préambule, certains groupes de pays en développement ont souligné son importance pour définir le contexte du BM. Ils ont appelé à inclure les objectifs de développement durable, le document final de Rio en 1992 et d'autres accords relatifs au développement durable. Ils ont souligné l'impératif d'inclure les principes et dispositions pertinents de la Convention et de l'Accord de Paris. Plusieurs pays développés n'étaient pas d'accord, préférant un préambule court, et certains ont suggéré que le BM relève uniquement de l'Accord de Paris.

Concernant le contexte et les considérations transversales, il y eut une divergence de points de vue sur la manière d'intégrer les meilleures données scientifiques disponibles, notamment celles du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC). Des pays ont suggéré d'autres références diverses aux droits de l'homme, aux peuples autochtones, au genre, à l'équité intergénérationnelle et au droit au développement. Certains ont souligné que l'article devrait clairement appeler à une « correction de cap ». Les consultations informelles se sont poursuivies.

**Réunion ministérielle de haut niveau sur les conclusions du BM en matière d'adaptation :** L'Ambassadeur Wael Aboulmagd, Égypte, et Razan Al Mubarak, champion de haut niveau des Nations Unies sur le changement climatique, ont co-animé cette réunion.

La Présidente italienne Giorgia Meloni a promis un don de 100 millions EUR au fonds pour les pertes et préjudices.

Le Premier ministre d'Andorre, Xavier Espot Zamora, a souligné l'importance des montagnes pour les économies et les moyens de subsistance, ainsi que la vulnérabilité des écosystèmes de montagne aux changements climatiques. Le Président du Kirghizistan Sadyr Japarov et Tandi Dorji, Ministre des Affaires étrangères du Bhoutan, ont appelé à un dialogue mondial sur les montagnes et le climat.

Le Premier ministre des Pays-Bas, Mark Rutte, a annoncé des contributions de 15 millions EUR au fonds pour les pertes et préjudices et de 25 millions EUR pour renforcer les capacités de réponse aux catastrophes dans les PMA africains.

Le Premier ministre du Népal, Pushpa Kamal Dahal, a souligné que le BM doit donner la priorité à l'adaptation et garantir un accès simplifié aux ressources financières et technologiques pour les PMA vulnérables au climat.

Le Premier ministre maltais, Robert Abela, a averti que nous ne pouvons pas nous adapter indéfiniment à un changement climatique incontrôlable et a appelé à une réduction profonde, rapide et durable des émissions ainsi qu'au financement nécessaire pour soutenir l'action climatique à l'échelle mondiale.

Le Premier ministre de Croatie, Andrej Plenković, a estimé que l'adaptation devrait être intégrée dans les politiques nationales, les cadres stratégiques et la législation, et adaptée au niveau local.

Le Président des Seychelles, Wavel John Charles Ramkalawan, a souhaité que les petits États insulaires à revenus élevés puissent avoir accès à un financement concessionnel pour les pertes et préjudices.

Le Premier ministre d'Eswatini, Russel Dlamini, a plaidé pour une réforme du système financier mondial et a souligné la nécessité de lutter contre la pauvreté au travers d'investissements stratégiques, d'une irrigation efficace, du stockage de carbone et de technologies innovantes.

Sade Rashel Fritschi Naranjo, Ministre équatorien de l'environnement et de l'eau, a appelé à augmenter l'échelle du financement et à adopter une approche multidimensionnelle de l'adaptation.

Qu Donyu, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a déploré la diminution drastique du financement pour les systèmes agroalimentaires.

Mwanahamisi Singano, de l'Organisation des Femmes pour l'environnement et le développement, a appelé à inclure des références aux femmes dans le texte du BM et à rendre les financements accessibles aux femmes.

Grace Balawag, du Forum international des peuples autochtones sur les changements climatiques, a appelé à traiter dans le cadre du BM les projets mal adaptés et de « greenwashing » qui servent à justifier des violations des droits et des déplacements de populations.



**Transparence****Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention : Rapport du Groupe consultatif d'experts :**

Lors des consultations informelles, les Co-facilitateurs Mausami Desai (États-Unis) et Xiang Gao (Chine) ont invité les Parties à examiner le rapport du Groupe consultatif d'experts (GCE) sur ses travaux en cours de l'exercice 2023 (FCCC/SBI/2023/20) et à fournir des orientations pour les travaux à mener en 2024.

Parmi les suggestions, il a été question de séparer les paramètres relatifs aux soumissions des rapports biennaux sur la transparence (RBT) de ceux relatifs aux soumissions des communications nationales et des rapports biennaux actualisés, et de mettre en évidence les contraintes de capacité actuelles. Un pays a appelé à l'égalité d'accès pour participer pleinement au GCE dans les fonctions de président ou rapporteur.

Concernant les travaux en 2024, certains ont suggéré de se concentrer sur : un soutien aux pays en développement dans la préparation des RBT afin de remplir les obligations au titre du Cadre de transparence renforcé (CTR) de l'Accord de Paris ; un soutien au Secrétariat pour former les Parties à l'utilisation de nouveaux outils de reporting ; remédier aux déséquilibres en matière de représentation sectorielle, de genre et géographique ; et identifier et combler les lacunes actuelles en matière de soutien.

Les Co-facilitateurs prépareront un projet de conclusions.

**Fourniture d'un soutien financier et technique pour l'établissement de rapports dans le cadre de l'Accord de Paris :**

Lors des consultations informelles, les Co-facilitatrices Sandra Motshwanedi (Afrique du Sud) et Julia Gardiner (Australie) ont invité les Parties à partager leurs points de vue sur la note informelle. Un groupe de pays en développement a souligné le manque de capacités pour mener à bien les RBT. Un autre groupe de pays en développement a soutenu cet avis, en soulignant la nécessité de renforcer les capacités et de combler les lacunes d'une façon plus ciblée.

Certains pays en développement ont déploré que certaines questions abordées à la CdP 27 n'aient pas été abordées dans la note informelle et ont appelé les Co-facilitatrices à rédiger un texte de décision avant toute poursuite des discussions. Quelques groupes de pays en développement ont accepté, et un groupe a proposé que le Secrétariat présente également les autres types de soutien qu'il peut fournir. Les discussions se poursuivront dans le cadre de consultations informelles.

**Renforcement des capacités**

**Renforcement des capacités au titre de la Convention, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris :** Catherine Goldberg (États-Unis) et Gonzalo Guaiquil (Chili) ont co-animé des consultations informelles. Les Parties ont accueilli avec satisfaction le rapport technique annuel du Comité de Paris sur le renforcement des capacités. Elles ont mandaté les Co-facilitateurs pour préparer des avant-projets des décisions de la CdP et de la CMA en la matière. Les principales questions soulevées par les Parties portaient sur le traitement des lacunes de mise en œuvre et des besoins émergents, sur l'identification des synergies et sur la garantie d'une représentation géographique équitale dans les efforts de renforcement des capacités.

**Considérations sociales**

**Genre :** Lors des consultations informelles sur ce point, les Co-facilitateurs Marc-André Lafrance (Canada) et Angela Ebeleke Ibenge (République démocratique du Congo) ont invité les Parties à exprimer leurs points de vue sur les rapports présentés par le

Secrétariat (FCCC/SBI/2023/13, FCCC/SBI/2023/4). Plusieurs groupes de pays en développement et développés ont salué les rapports. Ils ont proposé de reporter la date limite de soumission à mars 2024, afin de laisser aux Parties suffisamment de temps pour examiner et formuler leurs commentaires avant la CdP 29. Un pays développé a souligné l'importance des ressources financières pour mettre en œuvre le plan d'action sur l'égalité de genre. Plusieurs groupes de pays en développement ont également proposé d'organiser un atelier en session pour contribuer à aiguiller les pays en la matière.

Les discussions se poursuivront dans le cadre de consultations informelles.

**Agriculture****Initiative commune de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre d'une action climatique pour l'agriculture et la sécurité alimentaire :**

Lors des consultations informelles animées par Una May Gordon (Jamaïque), les délégués ont discuté de ce qui devrait servir de base à leurs discussions, avec des points de vue divergents quant à l'utilisation de la note informelle de la SB 58 versus l'option de repartir de zéro. De nombreux pays en développement ont souligné qu'ils ne pouvaient pas donner mandat aux Co-facilitateurs d'élaborer un nouveau texte pour le moment. Les délégués n'ont pas pu se mettre d'accord non plus pour décider s'il fallait commencer par aborder les éléments du texte ou bien les thèmes des futurs ateliers. La Co-modératrice Gordon a encouragé les délégués à poursuivre leurs discussions en aparté, avant les prochaines consultations informelles.

**Dans les couloirs**

D'une manière ou d'une autre, deux mondes bien différents coexistaient ce jour dans le vaste site de l'Expo 2020. Les hauts dirigeants du monde ont adopté la Déclaration des Émirats arabes unis sur une agriculture durable, la résilience des systèmes alimentaires et l'action climatique. Certains ont annoncé des financements supplémentaires pour les pertes et préjudices, notamment l'Italie, avec son engagement à hauteur de 100 millions EUR. Ils ont fait de leur mieux pour se montrer unis face à la crise climatique.

Dans leur monde à eux, les négociateurs ont eu du mal à faire émerger quelque harmonie que ce soit, même superficielle. Les négociations sur le financement à long terme et l'examen des fonctions du CPF ont révélé un manque de confiance entre les Parties. Elles peinent encore à trouver un terrain d'entente sur la manière de compter et de considérer le financement climatique, en termes de définitions, de méthodologies et de processus de négociation. Les discussions sur le nouvel objectif chiffré collectif de financement ont été plus ouvertes. Tous étaient d'accord sur une chose : ne pas reproduire ce qu'une personne a appelé « les erreurs » du BM, à savoir un processus technique prolongé qui se trouve largement déconnecté d'un processus politique court.

Les délégués du BM n'ont pas entendu les remarques de leurs collègues mais auraient peut-être été d'accord. Tout au long de la journée, des idées ont été proposées puis rejetées. Une discussion « juridique et philosophique » sur la relation entre l'Accord de Paris et la Convention a tourné en rond. Certains délégués de la société civile, qui ont dû quitter la salle comble pour constater que les consultations n'étaient pas disponibles en ligne, ont établi des parallèles entre cette « salle surdimensionnée et ce texte surdimensionné ». Avec de nouvelles interventions attendues demain de la part des hauts responsables mondiaux, la positivité du premier monde pourra peut-être déteindre sur le second.